

Ponctuation des changements de locuteurs à l'intérieur de l'octosyllabe dans les manuscrits du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes*

1. Introduction

Dans le présent article, nous examinons un aspect précis de la ponctuation dans les manuscrits d'*Yvain, ou le Chevalier au Lyon* de Chrétien de Troyes¹. Certains octosyllabes contiennent les répliques de plusieurs locuteurs. Notre hypothèse est que ces changements de locuteurs créent des interférences entre la syntaxe, la structure du vers et le discours, qui rendent le vers plus difficile à comprendre. Ce lieu de tension constitue un contexte propice à l'apparition de signes de ponctuation, dont la fonction est de lever les ambiguïtés². En examinant ces contextes dans plusieurs manuscrits en parallèle, nous montrons qu'il s'agit en effet de lieux privilégiés, qui attirent le marquage par un signe, mais que le marquage n'est pas univoque. Il s'agit là d'un indice important pour reconstruire les représentations linguistiques des scribes, dans la mesure où ils nous livrent leur propre évaluation de la difficulté du passage : si un signe apparaît, c'est entre autres parce que le texte est difficile. En outre, la présence et la forme de ces signes se distribuent en fonction de la place des mss dans la tradition. Nous proposons donc d'exploiter l'étude de la ponctuation pour tirer des conclusions philologiques, donnant en quelque sorte suite à l'étude pionnière de Mario Roques³, où ce dernier plaidait pour un examen plus approfondi de ce type de marquage.

Notre introduction présente les particularités remarquables du contexte étudié (→1.1), puis les mss que nous avons dépouillés et leur classement en familles (→1.2). En troisième lieu, nous présentons les caractéristiques des signes de ponctuation médiévaux en général et celles des formes rencontrées dans les mss examinés (→1.3). Notre analyse figure sous →2. Nous synthétisons l'apport de ce travail sous →3.

1.1. Passages observés

Dans son étude sur le dialogue dans les romans médiévaux, Corinne Denoyelle fait remarquer que lorsqu'un vers comprend plusieurs répliques, « une disjonction s'opère entre les différents rythmes du vers, de la syntaxe et de la parole »⁴. Elle cite notamment un passage très connu du *Chevalier au lion*, qui est le prototype même du dialogue courtois⁵ :

- [...] An ce voloir m'a mes cors mis.
- Et qui le cuer, biax dolz amis ?

* Nous sommes reconnaissant envers Jean-Marie Charty d'Heur, Alexei Lavrentiev et Yan Greub pour leurs observations. Nous remercions particulièrement Elena Llamas Pombo pour ses suggestions précieuses.

1 L'édition utilisée ici est la suivante : *Chrétien de Troyes, Le chevalier au lion. Édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par Corinne Pierreville*, Paris, 2016.

2 Malcolm B. Parkes, « Punctuation, or pause and effect », dans *Medieval eloquence. Studies in the theory and practice of medieval rhetoric*, éd. J. J. Murphy, Berkeley – Los Angeles – London, 1978, p. 127-142.

3 Mario Roques, Mario, « Le manuscrit fr. 794 de la Bibliothèque Nationale et le scribe Guiot », dans *Romania*, t. 73 (1952), p. 177-199.

4 Corinne Denoyelle, *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, 2010, ch. 6, § 37.

5 Pour cet extrait et pour tous les suivants, nous reprenons la numérotation des vers de l'édition de Pierreville (éd. cit.).

- Dame, mi oel. – Et les ialz, qui ?
- La granz biautez que an vos vi.
- Et la biautez qu'i a forfet ?
- Dame, tant que amer me fet.
- Amer ? Et cui ? – Vos, dame chiere.
- Moi ? – Voire voir. – An quele meniere ?
- An tel que graindre estre ne puet, [...] (vv. 2019-2027)

Les vers 2021, 2025 et, surtout, 2026, ne peuvent, dit-elle, être lus comme des vers sans perturber la dynamique interactionnelle du dialogue. Inversement, respecter cette dynamique par une intonation appropriée rompt l'unité des vers. Dans le *Chevalier au lion*, Corinne Denoyelle relève 10 % de vers à répliques multiples parmi ceux où s'achève le discours direct – les autres cas font coïncider la fin du vers avec la fin du discours direct⁶. Cette proportion figure parmi les plus importantes qu'elle a pu observer dans son étude. Les vers qui présentent une structure linguistique de ce type sont au nombre de dix-huit⁷ ; ils sont transcrits en italiques dans les seize passages suivants, où nous avons indiqué par le symbole < □ > l'emplacement où une ponctuation corrélée au changement de locuteur est possible.

- (1) *Quiex hom ies tu? □ – Tex con tu voiz ;*
Si ne sui autres nule foiz. (vv. 329-330)
- (2) – *Que fez tu ci? □ – Ge m' i estois,*
Et gart les bestes de cest bois. (vv. 331-332)
- (3) – Nenil, fet ele, mes mon vuel
seroie je morte d'enui.
– *Porcoi ? □ – Por aler après lui.*
Aprés lui ? Dex vos an desfande [...] (vv. 1604-1607)
- (4) – Viax tu donc, fet ele, noier
que par toi ne soit morz me sire ?
– Ce, fet il, ne puis je desdire,
einz l'otroi bien. □ – Di donc pourquoi. (vv. 1762-1765)
- (5) – *Comant a non ? □ – Messire Yvains.* (vv. 1817)
- (6) – Et quant le porrons nos avoir ?
– Jusqu'a quint jor. □ – Trop tarderoit,
que, mon vuel, ja venuz seroit. (vv. 1822-1824)
- (7) – Comant ? fet ele. Quant venra
messires Yveins ? □ – Ceanz est ja ! (vv. 1899-1900)
- (8) – [...] An ce voloir m'a mes cors mis.
– Et qui le cuer, biax dolz amis ?
– Dame, mi oel. □ – Et les ialz, qui ?
– La granz biautez que an vos vi. (vv. 2019-2022)
- (9) – Et la biautez qu'i a forfet ?
– Dame, tant que amer me fet.
– Amer ? Et cui ? (a) □ – Vos, dame chiere.
– Moi ? (b) □ – Voire voir. (c) □ – An quele meniere ?
– An tel que graindre estre ne puet, [...] (vv. 2023-2027)
- (10) – Volentiers, sire, mes venez
Avoec moi la ou ge m' an vois.
– *Quel part ? fet il. □ – Fors de cest bois,*
Jusqu' a .i. chastel ci selonc. (v. 3072)
- (11) *Donc ne porroit ce estre ? □ – Oïl !* (v. 3601)
- (12) – Set le donc nus, se vos dui non?
– *Oïl, voir, dame. □ – Et vostre non,*

6 Corinne Denoyelle, *op. cit.*, ch. 6, § 31.

7 Le repérage et l'inventaire des passages a été grandement facilité par les transcriptions offertes par Pierre Kunstmann disponible sur le site du *Laboratoire de français ancien* depuis 2001. <<https://www.francaisancien.net/activites/textes/chevalier-au-lion/index.html>> [consulté le 19 octobre 2017].

- (13) *Qui est ? font il. □ – Cil qui ja n'iert*
 Sans .i. lyon, ç'ai oï dire (vv. 5012-5013)
 (14) *Qui estes vos ? – □ Je sui Yvains, [...]* (v. 6278)
 (15) « [...] – *Mes ge ! □ – Mes ge ! » fet cil et cil.* (v. 6351)
 (16) Et avez li vos dit de moi
Qui je sui? □ – Naie, par ma foi [...] (vv. 6703-6704)

On voit que la position du changement de locuteur est le lieu de rencontre de deux énoncés au sein d'un unique vers, le plus souvent à la césure – seuls (3), (9b), (15) et (16) présentent un cas qui n'est pas localisé à la césure, mais ils ne semblent pas poser de problèmes particuliers et nous ne reviendrons pas là-dessus.

La tâche des éditeurs modernes qui tentent de rendre le texte lisible n'est pas simple. Il leur incombe de ponctuer de manière adéquate (la ponctuation des extraits que nous venons de citer est celle de Pierreville, éd. cit.). Or, comme la ponctuation actuelle se révèle indispensable pour bien comprendre ces vers, il est légitime de s'interroger sur la manière dont les scribes eux-mêmes ponctuaient dans de pareils cas. On sait que dans certains manuscrits, la ponctuation originale n'aidait que peu⁸, mais il y a des indices clairs que certains scribes qui rédigeaient en langue vulgaire étaient sensibles à la représentation de l'oral et on a pu reconstruire qu'ils employaient parfois des signes particuliers pour indiquer des fluctuations intonatives⁹. Dans les copies d'*Érec et Énide*, c'est d'ailleurs la représentation de l'oral qui constitue le cadre le plus susceptible de présenter des signes de ponctuation¹⁰.

1.2. Manuscrits étudiés

Nous examinerons de manière contrastive les pratiques dans neuf manuscrits¹¹, dont nous donnons ici une brève description philologique. Nonobstant divers fragments négligeables pour notre propos¹², les spécialistes s'accordent pour classer les mss en trois familles : α , β et V , mais les contaminations sont si nombreuses qu'elles jettent le doute sur la pertinence du classement. Il est probable que les scribes ont travaillé sur la base de plusieurs copies, de manière successive ou simultanée¹³. Dans l'état de la documentation, personne n'a pu trancher avec précision.

8 Voir notamment l'article suivant : Laetitia Tabard, « Qui parle ? La ponctuation des dialogues dans quelques textes d'Eustache Deschamps », dans *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*, éd. Valérie Fasseur et Cécile Rochelois, Genève 2016, p. 539-556.

9 Voir notamment les deux articles suivants : Christiane Marchello-Nizia, « Le *comma* dans un manuscrit en prose du XIII^e siècle : grammaticalisation d'un marqueur de corrélation, ou marquage d'intonation ? », dans *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, éd. Olivier Bertrand et al., Berne, 2007, p. 239-305 et Véronique Dominguez, « Point d'interrogation et jeu dans le manuscrit du *Jeu d'Adam* (BM Tours, 927). Quelques lectures », dans *Ponctuer l'œuvre médiévale. Des signes au sens*, éd. Valérie Fasseur et Cécile Rochelois, Genève 2016, p. 521-537.

10 Françoise Gasparri, Geneviève Hasenohr et Christine Ruby, « De l'écriture à la lecture: réflexion sur les manuscrits d'*Érec et Énide* », dans *Les manuscrits de Chrétien de Troyes. The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, éd. Keith Busby, Terry Nixon, Alison Stones et Lori Walters, Amsterdam, t. 1, 128.

11 Les sigles d'identification des témoins sont ceux de C. Pierreville (éd. cit.), chez qui nous reprenons également l'essentiel des caractéristiques générales des mss (pp.45 -53). Pour davantage de détails, voir Alexandre Micha, *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*, Paris, 1939, ainsi que Pierre Jonin, *Prolégomènes à une édition d'Yvain*, Paris, 1958.

12 Voir C. Pierreville, éd. cit., p. 51.

13 Voir par exemple le problème des stemmas de *Perceval* dans l'article Margot Van Mulken, « *Perceval* and stemmata », dans *op. cit.*, éd. Busby et al., t. 1, p. 41-48.

La famille α comprend deux mss (*A* et *P*) considérés comme de bonne (voire d'excellente) qualité pour l'établissement du texte. Dans son étude intitulée *La tradition manuscrite des romans de Chrétien de Troyes*, A. Micha rattache également à cette famille le fragment *An*, dont on pense qu'il s'agit du meilleur témoin, mais les variantes le rapprochent également de β ¹⁴.

A Paris, BnF, français, 794, 79va-105c, Champagne, premier tiers du XIII^e s., de la main de Guiot de Provins. Considéré comme une des copie les moins remaniées (Micha, *op. cit.*, p. 228), mais comportant de graves erreurs selon B. Woledge¹⁵.

P Paris, BnF, français, 1433, 61r-118r, Picardie, fin du XIII^e s. Considéré comme une bonne copie (Micha, *op. cit.*, p. 228-230 et p. 393, où il le recommande même comme ms. de base, ce qui suscite l'incompréhension de Woledge).

An Fragments dits « d'Annonay ». Localisation actuelle inconnue. Champagne, fin du XII^e s. ou début du XIII^e s. Considéré comme le meilleur témoin¹⁶.

La famille β comprend quatre mss (*G*, *C*, *S* et *R*), qui sont considérés comme inférieurs aux membres de la famille α et dont le moins mauvais témoin serait *G* (de même que, dans une moindre mesure, *R*), qui est aussi le plus ancien, et dont découleraient *C* et *S*. La famille comprend encore les trois fragments de très mauvaise qualité (Pierreville, éd. cit., p. 50-51), dont nous n'avons consulté que *F*.

G Paris, BnF, français, 12560, 1rb-41rb, Champagne, milieu du XIII^e s. Assez bonne copie, mais comportant des vers faux et des interversions, ainsi que des rimes du même au même (Micha, *op. cit.*, p. 332-334).

R Princeton University, Garrett 125, Picardie, fin du XIII^e s. Copie comportant le texte dans le désordre (v. l'ordre dans Pierreville, éd. cit., p. 48), considérée comme de moindre qualité selon L. Rahilly¹⁷, il paraît se rattacher à la descendance de *G* si l'on en croit les décomptes de Rahilly (art. cit., p. 11).

C Chantilly, Bibliothèque du musée de Condé, 472, 174c-195vc, Hainaut, fin du XIII^e s. Manuscrit très altéré comprenant de nombreux passages fautifs (Micha, *op. cit.*, p. 344-346).

S Paris, BnF, français, 12603, 72ra-110rb, Picardie, fin du XIII^e ou début du XIV^e s. Considéré comme une copie très altérée par les copies successives dont elle est issue (Micha, *op. cit.*, p. 230-320) ;

F Paris, BnF, français, 1450, 207vb-225ra, Picardie, deuxième quart du XIII^e s. Fragment très altéré copié d'un modèle médiocre selon Micha (*op. cit.*, p. 308-309).

La troisième famille est représentée par *V* seul.

V Vatican, Biblioteca apostolica vaticana, Reg. lat., 1725, 34c-68b. Picardie, deuxième moitié du XIII^e s. Texte remanié volontairement en profondeur par le scribe (Micha, *op. cit.*, p. 352-358), mais présentant d'indéniables qualités (Woledge, *op. cit.*, p. 12).

1.3. Ponctuation médiévale et signes de ponctuation

Par signe de ponctuation, nous entendons « unité significative discrète dont les parties constitutives ne sont pas organisées linéairement, autonome et non paraphrasable »¹⁸. Un signe de ponctuation ressemble à un caractère idéographique : c'est un signe autonome dont les parties constitutives ne sont pas organisées sur un axe linéaire unique. Toutefois, il ne peut être représenté par un signe linguistique

14 Louis-Ferdinand Flutre, « Nouveaux fragments du manuscrit dit d'Annonay des œuvres de Chrétien de Troyes », dans *Romania*, t. 75 (1954), p. 1-21, en part. 8-9.

15 Brian Woledge, *Commentaire sur « Yvain (Le Chevalier au lion) » de Chrétien de Troyes. 1. v. 1-3411*. Genève, 1986, p. 14.

16 Facsimilé dans Albert Pauphilet, *Chrétien de Troyes. Manuscrit d'Annonay*. Paris, 1934.

17 Leonard James Rahilly, « La tradition manuscrite du Chevalier au lion et le manuscrit Garrett 125 », dans *Romania*, t. 99 (1978), p. 1-30.

18 Nous nommons ces unités *ponctogrammes* dans Nicolas Mazziotta. *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*. Tübingen, 2009, ch. 2.

(alors que les caractères idéographiques peuvent l'être). Cette définition exclut les signes non discrets et non autonomes, comme la mise en page, les blancs graphiques et la mise en forme des lettres.

Il a été montré que les copies successives d'un même texte ne conservaient pas nécessairement la même ponctuation¹⁹. Plus marquant encore : deux copies originales d'un même document juridique pouvaient avoir une ponctuation partiellement différente²⁰. Néanmoins, les chercheurs s'accordent pour souligner que les scribes employaient des signes de ponctuation dans des contextes propices à leur apparition²¹, dont il a été montré en examinant des chartes qu'ils se retrouvaient de texte en texte – le contexte peut être syntaxique²² ou lié à la structure du texte²³. Par « unité ponctuable », il faut entendre qu'il s'agit d'un lieu d'apparition *potentiel* de la ponctuation : comme l'a montré M. B. Parkes, cette dernière n'est pas obligatoire, mais elle revêt une fonction désambiguïsante²⁴. Elle donne ainsi un indice sur la manière dont le copiste transmet le texte qu'il comprend, sa sensibilité linguistique – v. Pignatelli, art. cit., concernant les différences de ponctuation entre les mss transmettant le *Chevalier de la charrette*. Les contextes relevés ci-dessus (→1.1), sont à notre sens, en raison de leur complexité, des « contextes ponctuables ». La présence de signes de ponctuation dans des contextes de ce type a été relevée à plusieurs reprises²⁵.

Dans les manuscrits étudiés, les signes observés peuvent être réduits²⁶ à quatre formes différentes, qui sont ici rapportées à un caractère typographique correspondant (tab. 1).

19 Voir Céline Barbance, « La ponctuation médiévale : quelques remarques sur cinq manuscrits du début du XV^e siècle », dans *Romania*, t. 113 (1992), p. 505-527, ainsi que Cinzia Pignatelli, « Présence et fréquence de la ponctuation dans les manuscrits en vers du XIII^e siècle : les huit manuscrits du *Chevalier de la charrette* au banc d'essai », dans *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005*, éd. Alexei Lavrentiev, Chambéry, 2007, p. 85-105.

20 Nous examinons ainsi le cas d'une charte originale en double expédition dans Nicolas Mazziotta « Variation de la ponctuation dans une charte originale en double expédition écrite en français à Liège au XIII^e siècle », dans *op. cit.*, éd. Valérie Fasseur et Cécile Rochelois, 2016, p. 299-316.

21 Christiane Marchello-Nizia parle d'« unités de lecture » – « Ponctuation et “unités de lecture” dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise », dans *Langue française*, t. 40 (1978), p. 32-44. Alexei Lavrentiev parle quant à lui d'« unités ponctuables » – *Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII^e au XV^e siècle. Volume 1*, Lyon [Thèse de doctorat]. <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00846762>>. Comme nous l'a fait remarquer Elena Llamas Pombo, les deux concepts ne sont pas assimilables l'un à l'autre : le premier fait davantage référence à la structuration de la page et à l'acte de lecture, alors que le second pointe plutôt les correspondances entre les structures linguistiques et les occurrences des signes de ponctuation.

22 N. Mazziotta, *op. cit.*

23 Nicolas Mazziotta, « Ponctuation et parties du discours diplomatique dans les actes émanés de la cour allodiale de Liège entre 1260 et 1290 », dans *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies*, éd. Alexei Lavrentiev, Chambéry, 2007, p. 67-80.

24 Malcolm B. Parkes, art. cit., ainsi que *Pause and effect. An introduction to the history of punctuation in the West*. Cambridge, 1992.

25 *Le Roman de la Poire par Tibaut*, éd. Christiane Marchello-Nizia. Paris, 1984, p. xcviij ; Gasparri *et al.*, art. cit. ; Elena Llamas Pombo, « La ponctuation du vers dans un manuscrit du XIV^e siècle », dans *Liaisons-HESO/AIROÉ* t. 32-33 (2001), p. 162-163).

26 Sur le processus de réduction de la ponctuation observée à des caractères typographiques, voir notre article « L'activité éditoriale comme démarche de représentation de la connaissance. L'exemple de la ponctuation médiévale », à paraître dans *Diachroniques*.

| Caractère typographique | Nom latin (cf. Parkes 1992) | Propriétés du tracé |
|-------------------------|-------------------------------|---|
| . | <i>punctus</i> | point unique dépourvu de traits l'accompagnant |
| / | <i>virgula</i> | trait oblique incliné de haut en bas et de droite à gauche |
| ˘ | <i>punctus elevatus</i> | point surmonté d'un autre trait simple (trait courbe ou autre point) |
| ˙ | <i>punctus interrogativus</i> | point surmonté d'un trait en zigzag |

Tableau 1 : Variété des signes de ponctuation

Nous ne présumons en aucun cas de la valeur éventuelle associée à ces formes de signes²⁷. Il s'agit ici de nous mettre d'accord sur la dénomination à appliquer pour décrire la substance graphique observée. Les difficultés d'identification ne sont pas légion, mais il convient de distinguer clairement le *punctus interrogativus* du *punctus elevatus* au moyen exclusif de leur tracé – nous n'avons pas rencontré dans notre corpus de cas problématique de ce point de vue. Le symbole du *punctus interrogativus* < ˙ > correspond à un point surmonté d'un trait/double point « en zig-zag »²⁸, c'est à dire d'un tracé brisé, dont la direction est modifiée en cours d'écriture (fig. 1a), alors que le symbole du *punctus elevatus* < ˘ > correspond le plus souvent à un point surmonté d'un trait incurvé, dessiné d'un seul mouvement, de gauche à droite (fig. 1b). Le trait supérieur du *punctus elevatus* est parfois très proche d'un simple point (c'est fréquemment le cas dans C).



Figure 1 : (a) *Punctus interrogativus* (G 12b) ; (b) *punctus elevatus* (S 81a)

Outre les passages mentionnés sous →1.1, il y a d'autres positions où la ponctuation est également possible, voire fréquente, si bien que l'opinion de Foerster et Breuer²⁹ selon laquelle il n'y avait pratiquement pas de ponctuation dans les mss transmettant les textes de Chrétien est depuis longtemps périmée. Pour le *Chevalier au lion*, tous manuscrits confondus, on peut observer que les contextes suivants attirent la ponctuation³⁰ : (i) les noms de personne abrégés sont entourés par un *punctus* de part et d'autre (Llamas Pombo 2007 : 20-21) ; (ii) les chiffres romains sont souvent marqués de la

27 Il a d'ailleurs été montré que l'emploi du *punctus interrogativus* n'était pas nécessairement associé à une visée pragmatique interrogative, mais pouvait souvent accompagner une exclamation. À ce propos, on consultera l'article Danièle James-Raoul, « La ponctuation dans le manuscrit du *Roman du silence* (Nottingham, WLC/LM/6) », dans *op. cit.*, éd. Valérie Fasseur et Cécile Rochelois, 2016, p. 249-265. Toute analyse associant *a priori* la forme d'expression au sens court le risque de l'anachronisme.

28 Nous reprenons ici, en l'étendant, la formulation de Jean Vezin, « Le point d'interrogation, un élément de datation et de localisation des manuscrits. L'exemple de Saint-Denis au IX^e siècle », *Scriptorium*, t. 34(2) (1980), p. 181-196. J. Vezin se fonde sur les travaux d'Elias Avery Lowe (*Codices Latini Antiquiores* 9, 1619).

29 Wendelin Foerster et Hermann Breuer, *Kristian von Troyes, Wörterbuch zu seinen sämtlichen Werken. Unter mitarbeit von Hermann Breuer verfasst und mit einer litterargeschichtlichen und sprachlichen Einleitung versehen von Wendelin Foerster*, Halle, 1914, p. 222 *sqq.*, cf. M. Roques, art. cit., p. 198)

30 Ce sont là des habitudes connues et apparemment partagées par un grand nombre de scribes. Voir les notes qui suivent.

même manière ; (iii) les énoncés exclamatifs, en particulier les interjections, sont marqués à droite par un *punctus elevatus* ou un *punctus interrogativus* ; (iv) les termes d'une énumération ou d'une coordination³¹ peuvent être séparés par des *puncti* ; (v) les conjonctions, en particulier *et*, sont parfois précédées d'un *punctus*³². S'agissant d'un texte en vers, les mss qui le transmettent indiquent parfois par une ponctuation les phénomènes qui touchent à la structure du vers³³, mais le consensus n'est pas aussi partagé. Par exemple, *G* marque souvent les fins de vers par un *punctus* < · > (ce qui est redondant par rapport à la mise en page), par contre, *A* indique par un < · > l'enjambement qui s'achève (remarqué par Roques, art. cit., p. 194).

Chacun des mss a son système propre de ponctuation. Une étude exhaustive serait souhaitable pour rendre compte du système partagé par les mss et de leurs spécificités³⁴. Nous pensons cependant que l'examen précis des contextes que nous avons choisi de traiter dans cette étude a une pertinence autonome.

2. Analyse

La démarche adoptée ici est proprement onomasiologique : il s'agit de voir comment les scribes ont indiqué au moyen de signes de ponctuation le passage d'un locuteur à un autre au sein d'un même vers. D'une certaine manière, la valeur de tous les signes sera globalement toujours la même : indiquer le changement de locuteur en cours de vers.

Dans cette section, nous présentons brièvement le dépouillement complet des mss (→2.1). Nous examinons ensuite la fréquence de la ponctuation selon les mss, de façon globale et par signe (→2.2). Nous tentons ensuite de mettre en rapport la forme des signes et le contexte pragmatique de leur emploi (→2.3). Pour terminer, nous nous pencherons sur quelques cas particuliers, qui témoignent de la complexité irréductible des emplois (→2.4).

2.1. Tableau synoptique des dépouillements

2.1.1 Tableau synoptique

On consultera les annexes à la fin de cet article pour une présentation synoptique des leçons. Le dépouillement exhaustif est ici représenté par le tab. 2. Les signes sont représentés par leur forme, l'absence est indiquée par un trait de soulignement < _ > et les passages manquants ou remaniés sont représentés par < NA > (pour « Non Applicable »). Les signes qui ont apparemment été ajoutés par un relecteur ou par le scribe lui-même sont notés entre demi-crochets (→2.1.2).

31 Déjà observé par Roques (art. cit., p. 197). E. Llamas Pombo, insiste sur l'ambivalence de la fonction de séparation et de liaison de ces signes (« Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français : ponctuation, segmentation, graphies*, éd. Alexei Lavrentiev, Chambéry, 2007, p. 21-23) .

32 Contexte mentionné fréquemment comme privilégié (Marchello-Nizia, art. cit., 1978 ; Claude Buridant « Le strument *et* et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », dans *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, éd. Anne-Marie Dessaux-Berthonneau, Lille, 1980, p. 13-53 ; Pignatelli, art. cit., p. 97).

33 Elena Llamas Pombo, art. cit., 2007, p. 16-21.

34 La ponctuation de *A* est partiellement connue par l'étude pionnière de Roques (art. cit., p. 193-199).

| Extrait\Ms. | <i>A</i> | <i>P</i> | <i>An</i> | <i>R</i> | <i>G</i> | <i>C</i> | <i>S</i> | <i>F</i> | <i>V</i> |
|-------------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 1 | — | . | NA | . | ? | ? | — | — | ? |
| 2 | . | — | NA | NA | ? | ? | — | . | NA |
| 3 | . | — | ? | ? | ? | . | ? | ? | — |
| 4 | . | — | ? | . | . | — | ? | ? | . |
| 5 | . | ['] | ? | — | ? | — | — | ? | ? |
| 6 | . | — | — | . | — | ? | — | ? | . |
| 7 | — | — | NA | . | . | . | . | . | . |
| 8 | . | — | NA | . | NA | ? | ? | ? | . |
| 9a | . | — | NA | ? | ? | ? | ? | ? | ? |
| 9b | ? | — | NA | . | ? | ? | ? | ? | NA |
| 9c | . | — | NA | . | . | ? | ? | ? | NA |
| 10 | — | ['] | NA | ? | [''] | . | — | — | [''] |
| 11 | NA | . | NA | . | ? | ? | ? | ? | [''] |
| 12 | . | . | NA | . | . | — | — | NA | . |
| 13 | NA | . | ? | NA | ? | . | ? | NA | ? |
| 14 | . | — | NA | NA | ? | — | — | NA | [''] |
| 15 | . | . | NA | NA | . | . | — | NA | . |
| 16 | — | — | NA | NA | . | ? | NA | NA | . |

Tableau 2 : Dépouillement de la ponctuation des mss.

2.1.2. Ajouts et corrections

La matérialité des signes de ponctuation se doit également d'être prise en compte. Deux manuscrits ont apparemment été corrigés à plusieurs endroits : *PV*. Les signes de ponctuation qui apparaissent entre demi-crochets dans le tableau de synthèse sont en effet tracés soit dans des espaces plus étroits que la normale, en sorte qu'ils télescopent parfois les mots qui les entourent (*V*), soit avec un trait de plume plus fin et une forme qui n'est guère mobilisée que dans ces cas (*P*, d'ailleurs souvent corrigé par une autre main, ne comporte apparemment de *virgulae* dans le contexte observé que dans le cas des corrections ; tab. 2). Il est possible qu'il y ait d'autres corrections, mais alors, ni leur disposition, ni la couleur de l'encre ne nous ont permis de les repérer comme telles.

A priori, ces corrections nous indiquent que les scribes étaient conscients de l'importance de ces signes à ces endroits en particulier. Une copie comme *V* est particulièrement soignée à cet égard, car elle est

corrigée par trois fois (seul le contexte (3) est non ponctué) ; *G* est également corrigé une fois (seul (6) n'est pas ponctué).

2.2. Fréquence de ponctuation

Dans cette sous-section, nous examinons tout d'abord la densité générale de la ponctuation par ms. (→2.2.1), puis celle de chaque signe dans les différents mss (→2.2.2).

2.2.1. Densité générale de la ponctuation

Une première observation générale concerne la densité de la ponctuation par texte pour les contextes étudiés. Nous avons observé la proportion de contextes pertinents marqués par la ponctuation³⁵. Le tab. 3 reprend ces proportions par ms. (en tenant compte des lacunes et des remaniements).

| A | P | An | R | G | C | S | F | V |
|-------|--------|------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| 12/15 | 7/17 | 4/5 | 13/14 | 16/17 | 14/18 | 8/18 | 11/13 | 14/15 |
| 75 % | 38,9 % | 80 % | 92,9 % | 94,1 % | 77,8 % | 47,1 % | 84,6 % | 93,3 % |

Tableau 3 : Proportion ponctuée de changements de locuteurs au sein d'un vers

Il apparaît très clairement que seuls *PS* ont un taux de ponctuation bas, alors que toutes les autres copies ponctuent au moins 75 % des contextes observés – voir en outre notre remarque sur (7) ci-dessous ; →2.4.1. De manière générale, les taux de ponctuation sont extrêmement élevés, du même ordre que ce qui a été relevé pour le marquage des propositions indépendantes dans les chartes (N. Mazziotta, *op. cit.*, § 6.1.1), alors que la logique de marquage des mss inspectés est ici différente : dans notre travail de 2009, nous étudions des chartes en prose. Il est donc clair que nous avons affaire à un contexte ponctuable majeur.

On sait que *S* est une copie tardive qui présente de nombreuses altérations et imperfections (Micha, *op. cit.*, p. 232). *P* est généralement considéré comme une « bonne » copie, qui plus est champenoise (donc de la région de l'auteur). Si l'on considère les mss de façon globale, la qualité de la ponctuation est donc distincte de la qualité des leçons. Pour affiner les observations, il faut considérer les taux de ponctuation des mss selon la famille à laquelle la critique philologique les a rattachés. Il est alors remarquable que ceux qui ont été identifiés comme les meilleurs témoins de chacune des deux familles α et β en ce qui concerne l'intégrité des leçons sont à chaque fois de ceux qui sont le plus abondamment ponctués. Dans α , *AAn* sont considérés comme meilleurs que *P* et ont un taux de ponctuation supérieur. Dans β , *G* est plus ponctué que les médiocres *CS* qui en descendent et que *F* (*R* est aussi très bien ponctué). *V*, seul dans sa famille, mais considéré comme ayant d'indéniables qualités malgré son caractère remanié (Woledge, *op. cit.*, p. 11-12), présente un taux de ponctuation des plus élevés.

35 La densité est donc calculée de manière très différente de celle de Lavrentiev 2009 : ch. 9, où le taux de ponctuation est calculé en fonction du nombre de mots et non du nombre d'« unités ponctuables » (*Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII^e au XV^e siècle. Volume 1*, Lyon, 2009, ch. 9). Les résultats ne sont donc pas comparables.

2.2.2. Fréquence relative des signes de ponctuation

Si l'on revient au tab. 1, les deux copies les moins ponctuées *P* et *S* ne distribuent pas la ponctuation de la même manière et n'ont pas le même inventaire de signes. Il est d'ailleurs notable, de façon générale, que la distribution des contextes marqués est généralement différente d'un ms. à l'autre et que seuls les contextes (6) et (10) échappent au marquage dans plus de deux mss (nous les examinerons ci-dessous ; →2.4). Aucun contexte n'est ponctué dans toutes les copies, mais si l'on met *PS* de côté, les dix contextes (2), (8), (9a-c), (11), (12), (13), (14) et (15) présentent un signe dans toutes les copies où ils apparaissent. On voit donc que les scribes étaient sensibles au changement de locuteur au sein d'un unique vers au point qu'ils prenaient souvent garde soit de ponctuer eux-mêmes, soit de préserver la ponctuation de leur modèle.

| Signe | <i>A</i> | <i>P</i> | <i>An</i> | <i>R</i> | <i>G</i> | <i>C</i> | <i>S</i> | <i>F</i> | <i>V</i> |
|-------|-----------------|---------------|--------------|----------------|-----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|
| . | 11/12 91,7 % | 5/7 71,4% | NA | 9/12 75 % | 6/16 37,5 % | 5/14 31,7 % | 1/9 11,1 % | 2/11 18,2 % | 8/14 57,1 % |
| / | NA | 2/7 28,6 % | NA | NA | NA | NA | NA | NA | NA |
| ? | 1/12 8,3 % | NA | 4/4 100 % | 2/12 16,7 % | NA | 9/14 64,3 % | 8/9 88,9 % | 9/11 81,8 % | NA |
| ? | NA | NA | NA | 1/12 8,3 % | 10/16 62,5 % | NA | NA | NA | 6/14 42,9 % |

Tableau 4 : Fréquences des formes de signes par manuscrit

Le tableau des fréquences des formes de signes par manuscrit (tab. 4) est construit sur la base exclusive des contextes ponctués. La variété des formes de signes est limitée à deux, à l'exception de *R*, pour lequel on relève un unique *punctus interrogativus*.

Les fréquences sont bien trop basses pour que nous puissions opérer des tests statistiques fiables. Tout au plus peut-on observer des tendances. Dans α , *AP* préfèrent nettement le *punctus* (en particulier si l'on se souvient que les \langle / \rangle de *P* sont peut-être des corrections ; →2.1.1), alors que *An* et les mss tardifs de β , *SF*, préfèrent nettement les signes complexes – cette observation sera renforcée plus avant, lorsque nous aborderons le phénomène d'absorption ; →2.4.1. Les fréquences sont moins tranchées pour les mss. les plus ponctués, *RGV*.

De ce tableau résultent deux conclusions. Premièrement, les observations confirment que *AP* constituent bien un groupe spécifique (famille α) et appuient la conclusion de Flutre, selon qui la place de *An* dans ce groupe n'est pas nécessairement évidente³⁶. Deuxièmement, si les mss ont à leur disposition plusieurs formes de signes dont ils font usage, la logique de leur distribution mérite qu'on s'y attarde. Ceci fait l'objet de la sous-section suivante.

³⁶ Louis-Ferdinand Flutre, « Nouveaux fragments du manuscrit dit d'Annonay des œuvres de Chrétien de Troyes », dans *Romania*, t. 75 (1954), p. 9.

2.3. Distribution selon le contexte pragmatique

Le tab. 4 montre que certains manuscrits font un usage non anecdotique d'au moins deux signes distincts. Notre intuition à la lecture des passages observés est que la distribution de ces différents signes est liée au contexte pragmatique : elle dépend peut-être de la visée du premier énoncé, qui s'achève à l'endroit où le signe est employé. En posant cette hypothèse de travail, nous isolons des autres les six énoncés qui ne sont pas interrogatifs (tab. 5).

| Extrait\Ms. | A | P | An | R | G | C | S | F | V |
|-------------|---|---|----|----|----|---|---|----|----|
| 4 | . | — | ↘ | . | . | — | ↘ | ↘ | . |
| 6 | . | — | — | . | — | ↘ | — | ↘ | . |
| 8 | . | — | NA | . | NA | ↘ | ↘ | ↘ | . |
| 9c | . | — | NA | . | . | ↘ | ↘ | ↘ | NA |
| 12 | . | . | NA | . | . | — | — | NA | . |
| 15 | . | . | NA | NA | . | . | — | NA | . |

Tableau 5 : Ponctuation des énoncés non interrogatifs

Il est frappant que seuls quatre manuscrits utilisent un autre signe que le simple *punctus* <·> pour indiquer la séparation entre les deux énoncés : *AnCSF*. Apparemment, ce signe est toujours le même, il s'agit du *punctus elevatus* <↘>. Un doute subsiste concernant *An*, où le point inférieur du <↘> est en fait manquant (fig. 2).

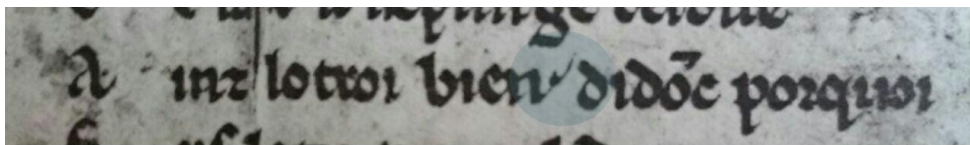


Figure 2 : Tracé problématique du *punctus elevatus*
(*An* 1753va, reproduit de Pauphilet 1934 : planche 23 ; nous soulignons)

Vu le caractère mutilé du fragment, de nombreux extraits manquent, ce qui nous empêche de déterminer si le signe est systématique. Si tel était le cas, le ms. opposerait un signe simple et un signe complexe, de la même manière, comme on va le voir, que *RGV*.

En comparant le tab. 5 au dépouillement complet du tab. 2, on voit clairement que les copies les plus ponctuées *RGV* (→2.2.1) sont en outre celles qui distribuent le mieux la forme des signes en fonction du contexte pragmatique. La copie la plus parfaite à cet égard est *G*, où dix questions sont ponctuées par un *punctus interrogativus* <↗>, alors que les questions de (7) et de (16), qui sont ponctuées par un simple *punctus*, sont discutables : (7) sera commenté sous →2.4.1 et, dans le cas de (16), le *punctus* est en outre suivi d'un blanc inhabituel, qui a la taille requise pour tracer la partie supérieure du *punctus interrogativus* ; par conséquent, il pourrait s'agir d'un oubli (→Annexes). *V* est presque tout aussi systématique : toutes les questions ponctuées sauf (7), (13) et (14) sont marquées par un *punctus elevatus* <↘>, bien que ce dernier soit visiblement ajouté dans deux cas. *R* est plus chaotique, puisque qu'il alterne les trois formes en contexte interrogatif sans logique apparente.

La partition qui émerge complète la précédente (→2.2.2) en opposant *GRV* à *SF*. Ces deux dernières copies généralisent l'emploi de signes complexes pour indiquer les changements de locuteur que nous avons observés (*punctus elevatus* ou *punctus interrogativus*), alors que *GRV* distingue de façon plus fine les signes en fonction du contexte pragmatique. C'est *GV* qui forme là le groupe le plus soudé et le plus systématique eu égard à cette distinction. Ces deux mss se recoupent par ailleurs, partageant un nombre non négligeable de fautes communes (Micha, *op. cit.*, p. 161).

2.4. Problèmes particuliers

Pour terminer notre analyse, nous présentons ci-dessous deux problèmes particuliers qui nécessitent de prendre en compte des paramètres différents de ceux que nous avons mobilisés jusqu'ici (position dans le vers et contexte pragmatique).

2.4.1. Interférences entre les signes

Le cas de (7) mérite un commentaire spécifique : il est problématique et peut soit être résolu en tenant compte de phénomènes d'interférences, soit en interprétant autrement le passage qu'on ne le fait habituellement. Les faits sont les suivants : *AP* ne le ponctue pas et *RGCSFV* a <·>³⁷, alors qu'on attendrait un signe complexe au moins pour *GVSF* (→2.3). Un retour aux leçons exactes des mss comportant ce passage est instructif (le passage manque dans *An*) :

| | |
|---|-------------------------------|
| A | messire yveins _ ceanz est ja |
| P | mesire yvain _ saienz est ja |
| R | mesire · y · caiens est ja – |
| G | mesire · y · caienz est ja · |
| C | mesire · y · caens est ja |
| S | mesire · y · caiens est ja |
| F | messire · y · caiant est ja |
| V | missire · y · caiens est ja |

Ce qui nous intéresse surtout ici est l'absence de signe complexe hors de la famille α . Il est plausible que le *punctus* à la suite de l'initiale absorbe tout autre signe de ponctuation qui aurait pu s'y trouver, le phénomène d'absorption est connu pour la ponctuation tant moderne qu'ancienne³⁸.

2.4.2. Découpage des énoncés

Une hypothèse alternative à celle que nous venons de présenter consiste à revoir la compréhension de cet extrait en proposant un découpage différent de celui qui est le plus souvent adopté. En effet, *G*, qui marque souvent l'enjambement par l'absence de point au bout du vers, comporte un point à la fin du vers précédent, ce qui est un indice de correspondance entre les vers et les répliques. L'enjambement pourrait n'être qu'un artefact introduit par les éditeurs. Il est en tout cas possible que les lecteurs médiévaux n'aient pas compris le passage comme les érudits modernes. On pourrait dès lors proposer de reponctuer l'édition moderne comme suit, ce qui est une solution plus simple (l'ordre *Sujet* + céans + *V* est par ailleurs attesté au v. 1915).

37 Sur un autre plan, mais qui fait intervenir aussi les habitudes graphiques, *AP* portent le prénom du chevalier en toutes lettres, alors que les autres copies offrent simplement son initiale, entre deux <·>.

38 Claude Tournier, « Histoire des idées sur la ponctuation des débuts de l'imprimerie à nos jours », dans *Langue française*, t. 45, p. 28-40 ; Nicolas Mazziotta, *op. cit.*, p. 275.

- Comant ? fet ele. Quant venra ?
- Messires Yveins ceanz est ja !

Pareille interprétation expliquerait pourquoi ni Guiot, ni le scribe ayant copié *P* n'ont éprouvé le besoin d'employer un signe.

Qu'il s'agisse d'une absorption ou qu'il soit nécessaire de revoir notre compréhension de l'extrait, l'absence de signe complexe paraît parfaitement justifiable dans tous les cas.

Les constructions incises posent apparemment certains problèmes de compréhension aux scribes. L'extrait (10) est particulièrement éloquent à cet égard, si l'on en juge par la grande variété de marquage, la présence de corrections, l'omission d'un mot, etc.

| | |
|----|---|
| A | quel part fet il _ fors de cest bois |
| P | quel part est che ' / ' hors de chest bois |
| An | [manquant] |
| R | quel part fait il √ fors de cest bois |
| G | quel part fet il ' : ' hors de cest bois · |
| C | quel part fait il · hors de cest bois |
| S | quel part fait [il] _ hors de cest bois |
| F | quel part fait il _ fors de cest bois |
| V | quel part fet il ' : ' tot ci selonc a .i. chastel · or dites donc |

Nous nous garderons toutefois d'avancer une explication.

3. Conclusions

Nous avons mené un examen systématique de la ponctuation des changements de locuteurs en cours d'octosyllabe dans les neuf principaux mss qui nous ont transmis le texte du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes. Au terme de notre étude, nous voudrions souligner les résultats dans le champ de l'étude de la ponctuation et de ses rapports avec la structure linguistique (→3.1), ainsi qu'en tant qu'indicateur valable pour l'évaluation de la tradition (→3.2).

3.1. Ponctuation et structures linguistiques

Nous avons choisi d'adopter une approche onomasiologique, en observant comment les changements de locuteurs en cours de vers sont ponctués. Ce type de contexte est particulièrement intéressant, car il consiste en un point de tension complexe entre la syntaxe, le vers et le discours (Denoyelle, *op. cit.* ; →1.1). Malgré un corpus réduit et un nombre d'extraits limité, la cohérence qui se dégage de nos observations a permis de confirmer l'importance de ce contexte ponctuable privilégié : le taux de ponctuation général dans la plupart des mss est élevé (→2.2). La prise en compte du contexte pragmatique a également permis de mettre en évidence que certains mss distinguaient finement une ponctuation spécialisée pour exprimer la visée interrogative (→2.3).

Deux voies s'ouvrent à la recherche pour mettre à profit ces résultats. Premièrement, il serait utile de mettre en relation de ce sous-système particulier avec tous les usages au sein de chaque ms. Approfondir les remarques de Roques (art. cit. ; →1.3) ne serait que la première étape : nous espérons en effet que la présente étude a montré la nécessité de qualifier exactement les contextes d'occurrence

de la ponctuation en termes syntaxiques autant que pragmatiques. L'examen superficiel des mss révèle que même ceux d'entre eux qui emploient la plus faible variété de signes disposent d'un inventaire plus large, mobilisé différemment. Ainsi, les interjections (qui se laissent aisément qualifier syntaxiquement et pragmatiquement) sont souvent marquées par un comma dans *A* et *P*.

Deuxièmement, notre étude justifie qu'on observe ce type de contexte spécifique dans d'autres romans, en commençant par qui sont les plus riches à cet égard, comme l'*Escoufle* de Jean Renart³⁹. En effet, le changement de locuteur au sein de l'octosyllabe est marqué en raison, pensons-nous, des ambiguïtés qui le caractérisent. Or, ces ambiguïtés ne sont pas spécifiques à une œuvre. Il est vraisemblable que les marques apparaissent dans d'autres textes.

3.2. Conclusions philologiques

Nous notions dans l'introduction (→1.2) que le stemma général retenu par les philologues qui se sont penchés sur *Yvain* comprend les trois groupes (α) *APAn*, (β) *RGCSF*, et *V*. Toutefois, en raison de nombreuses contaminations, les cloisons entre ces familles sont plus que perméables. Nous n'avons pas la prétention de résoudre les problèmes de critique stématique au moyen de la ponctuation et nous nous bornerons à relever ce que nous révèlent la variété et la distribution des signes observés ici ainsi que la densité de la ponctuation.

L'observation des taux de ponctuation générale (→2.2) montre qu'il s'agit d'un indicateur intéressant de la qualité des mss au sein de leur famille : les meilleurs mss sont les plus ponctués. En observant la famille β , on constate que le taux de ponctuation décroît dans les copies plus récentes et de moindre qualité ($G > CS$). L'examen de la variété de forme des signes (→2.2.2) et de leur distribution (→2.3) confirme les grandes familles et la qualité de *G* au sein de β , mais elle apporte tout de même de l'eau au moulin du scepticisme par rapport à la place de *An* dans le stemma. Généralement classé dans α , ce fragment jugé comme d'excellente qualité, partage avec les membres de β un emploi fréquent de signes complexes. Il est dommage que nous manquions de contextes non interrogatifs dans ce fragment pour pouvoir pousser plus loin l'analyse.

Il faut néanmoins relativiser. La variété des signes disponibles n'est, somme toute, pas très importante. Il est quasi certain que tous les lettrés de l'époque avaient connaissance sinon de l'ensemble de l'inventaire, au moins de la plus grande partie. La préférence d' α pour le *punctus* (→2.2.2) pourrait n'être qu'un indice d'habitudes scripturaires plutôt que de filiation par rapport à un archétype commun, d'autant que les contextes ponctués d'*A* et de *P* (très peu ponctué au demeurant) ne correspondent pas vraiment⁴⁰. La cohérence de la famille β et la qualité de *G* au sein de ce groupe laissent moins de doute. Les correspondances y sont fortes. Elles laissent supputer qu'un témoin a pris l'initiative de marquer et de distinguer davantage les contextes, ce qui aura influencé la suite de la tradition dans cette branche.

39 Cf. Denoyelle, *op. cit.*, ch. 6, § 31.

40 Nous remercions Yan Greub pour la discussion qui nous a mené à formuler cette remarque.

Les résultats obtenus nous persuadent que l'étude de la ponctuation originale est un critère à ne pas négliger dans la démarche d'évaluation de la tradition textuelle des romans médiévaux.

Nicolas MAZZIOTTA

Université de Liège/Universität Stuttgart

Annexe

La transcription, qui reproduit la ponctuation originale, modernise la distribution des lettres ramistes et résout les abréviations. L'absence de ponctuation dans le contexte observé est indiqué par un trait de soulignement. Nos commentaires sont insérés en italiques entre crochets et les notes sont indiquées par l'astérisque. Les lettres grattées ou exponctuées figurent entre parenthèses. Les ajouts de copistes figurent entre demi-crochets ; les notes entre simples chevrons.

(1) *Quiex hom ies tu? – Tex con tu voiz ;*
Si ne sui autres nule foiz. (vv. 329-330)

A quiex hom ies tu _ tex con tu voiz (80vb)
P ques hom oi je · tex con tu voiz (63va)
An [manquant]
R quels hom fac jou · tex com tu vois (41vb)
G quex hom es tu ⁂ tex com tu voiz · (2b)
C ques hom es tu ⁂ teus que tu vois (175a)
S quels fis jou _ teus com tu chi vois (73vb)
F quels hom es tu _ teus com tu vois (208va)
V quex hom es tu ⁂ tex com tu vois (36a)

(2) – *Que fez tu ci? – Ge m' i estois,*
Et gart les bestes de cest bois. (vv. 331-332)

A que fez tu ci · ge m'i estois (80vb)
P et que fais tu _ y chi tous cois [remanié] (63va)
An [manquant]
R [omis] (41vb)
G et que fes tu ⁂ ici m'estois · (2b)
C que faite ci ⁂ je mi estois (175a)
S que fais tu chi _ jou mi estois (73vb)
F que fais tu ci · ici m'estois (208va)
V [remanié]

(3) – *Nenil, fet ele, mes mon vuel*
seroie je morte d'enui.
– Porcoi ? – Por aler après lui.
Après lui ? Dex vos an desfande [...] (vv. 1604-1607)

A porcoi · por aller apres lui (85va)
P pourquoi _ pour aler apres lui (75b)
An porcoi ⁂ por aller apres lui (54va)
R porcoi ⁂ por aler apres lui (49b)
G porcoi ⁂ por aler apres lui · (11a)
C porcoi · por aler apres lui (179a)
S pourcoi ⁂ pour aler apres lui (81a)

F porcoi ꝛ por aler apres lui (212b)
V porqoi _ puisse aler apres lui (42va)

(4) – Viax tu donc, fet ele, noier
que par toi ne soit morz me sire ?
– Ce, fet il, ne puis je desdire,
einz l’otroi bien. – Di donc porquoi. (vv. 1762-1765)

A einz l’otroi bien · di donc porcoi (86b)
P ains l’otroy bien _ di donc porcoy (76va)
An ainz l’otroi bien ꝛ di donc porquoi (mva) *
R ains l’otroi bien · di dont porcoi (50b)
G einz l’otroi bien · di donc porquoi ꝛ (12a) **
C ains l’otroi bien _ di donc porcoi (179va)
S ains l’otroi bien ꝛ di donc pourcoi (81vb)
F ains l’otroi bien ꝛ di dont porcoi (212vb)
V ainz l’otroi bien · di donc porqoi (43va)

* Le point inférieur du *punctus elevatus* manque. ** La leçon de G, qui marque la fin du vers, va dans le sens de Woledge, *op. cit.*, p. 124-125, qui propose le point.

(5) – *Comant a non ? – Messire Yvains.* (vv. 1817)

A comant a non · messire yvains (86va)
P comment a-anon ^{r/} mesire · y · (76vb) *
An coment a non ꝛ messire · y · (1753vb)
R comment a non _ me sire · y · (50va)
G coment a non ꝛ me sire · y · (12b)
C comment a non _ me sire · y (179vb)
S comment a non _ mesire · y · (82b)
F comment a non ꝛ messire · y · (212vb)
V comment a non ꝛ mis sire · y · (43vb)

* </> ajouté d’un trait plus fin et plus vertical que les accents.

(6) – Et quant le porrons nos avoir ?
– *Jusqu’a quint jor. – Trop tarderoit,*
que, mon vuel, ja venuz seroit. (vv. 1822-1824)

A jusqu’a quint jor · trop tarderoit (86c)
P des qu’a · v · jors _ trop demouroit (77a)
An tres qu’a · v · jorz _ trop tarderoit (1753vb)
R desqu’a · viii · jors · trop tarderoit (50vb)
G tres qu’a · v · jorz _ trop tarderoit · (12va)
C dusqu’a · v · jors ꝛ trop tarderoit (179vc)
S jusque a · viii · jors _ trop tarderoit (82b)
F (t)tosq’a · viii · jors ꝛ trop i avroit (212vc)
V trusqu’a · viiii · jors · trop i aroit (43va)

(7) – *Comant ? fet ele. Quant venra*
messires Yveins ? – Ceanz est ja ! (vv. 1899-1900)

A messire yveins _ ceanz est ja (86vb)
P mesire yvain _ saienz est ja (77va)
An [manquant]
R mesire · y · caiens est ja – (51a)
G mesire · y · caienz est ja · (12vb) *

C mesire · y · caens est ja (180a)
 S mesire · y · caiens est ja (82va)
 F messire · y · caiant est ja (213a)
 V missire · y · caiens est ja (44a)

* Le vers précédent finit par < · >, alors que le ms. marque souvent l'enjambement par l'absence de ponctuation.

(8) – [...] An ce voloir m'a mes cors mis.
 – Et qui le cuer, biax dolz amis ?
 – Dame, mi oel. – Et les ialz, qui ?
 – La granz biautez que an vos vi. (vv. 2019-2022)

A dame mi oel · et les ialz qui (87a)
 P dame mi oil _ et les oilz qui (78va)
 An [manquant]
 R dame mi oel · et les oels ki ? (51vb)
 G [remanié] (13va)
 C dam(e)e mi oil ∷ et li oil qui
 S dame li oel ∷ et li oel ki (83b)
 F dame mi oel ∷ et les els qui (213c)
 V dame mi oel · et les oils qui ? (44vb) *

* Le signe en fin de ligne est peut-être une variante du *punctus elevatus*.

(9) – Et la biautez qu'i a forfet ?
 – Dame, tant que amer me fet.
 – Amer ? Et cui ? – Vos, dame chiere.
 – Moi ? – Voire voir. – An quele meniere ?
 – An tel que graindre estre ne puet, [...] (vv. 2023-2027)

A amer · et cui · vos dame chiere
 moi ∷ voire voir · an quele meniere (87b)
 P amer et qui _ vous dame chiere
 moy _ voire voir _ en quel maniere (78va)
 An [manquant]
 R amer · et cui ∷ vos dame chiere
 moi · voire voir · en quel maniere (51vb)
 G amer · et cui ∷ vos dame chiere ·
 moi ∷ voire voir · en quel maniere ? (13va)
 C amer ∷ et cui ∷ vos dame chiere
 moi ∷ voire voir · en quel maniere (180c)
 S amer ∷ et qui ∷ vous dame chiere
 moi ∷ voire voir ∷ en quel maniere (83b)
 F amer et qui ∷ vos dame chiere
 moi ∷ voire voir ∷ en quel maniere (213c)
 V amer et cui ∷ vos dame chiere ·
 en quel sens et en quel maniere ∷ [remanié ; vu par Micha 1966 : 357]

(10) – Volentiers, sire, mes venez
 Avoec moi la ou ge m' an vois.
 – Quel part ? fet il. – Fors de cest bois,
 Jusqu' a .i. chastel ci selonc. (v. 3072)

A quel part fet il _ fors de cest bois (91b)
 P quel part est che ' / ' hors de chest bois (87va) *
 An [manquant]
 R quel part fait il ∷ fors de cest bois (5b)

G quel part fet il ^r:¹ hors de cest bois · (19va)
 C quel part fait il · hors de cest bois (183vb)
 S quel part fait <il> _ hors de cest bois (89b) **
 F quel part fait il _ fors de cest bois (216c)
 V quel part fet il ^r:¹ tot ci selonc
 a .i. chastel · or dites donc (50b) ***

* Signe peut-être ajouté (autres ajouts, p.ex. 63va ; 64a ; 64va). ** Le *il* manquant devant la ponctuation rend le vers hypométrique. *** Remaniement mentionné par Micha, *op. cit.*, p. 353.

(11) *Donc ne porroit ce estre ? – Oil !* (v. 3601)

A donc ne porroit ce estre cil [remanié] (93b)
 P dont ne porroit che estre · oil (92b)
 An [manquant]
 R dont ne poroit co estre · oil (6vb)
 G don ne puet il bien estre : oil · (22va)
 C enne poroit ce estre ∷ oil (185c)
 S dont ne poroit çou estre ∷ oil (92a)
 F dont ne poroit ce estre ∷ oil (217vc)
 V dont ne porroit ce estre ^r:¹ oil · (52va)

(12) – Set le donc nus, se vos dui non?

– *Oil, voir, dame. – Et vostre non,*
 Se vos plest, biax sire, nos dites,
 Puis si vos en iroiz toz quites. (vv. 4599-4603)

A oil voir dame · et vostre non (96vc)
 P oil voir dame · et vostre non (100a)
 An [manquant]
 R oil voir dame · et vostre non (59va)
 G oil dame · et vostre non (28b)
 S oil voir dame _ et vostre non (97vb)
 F [manquant]
 V oil voir dame · et vostre non (57vb)
 C oil voir dame _ et vostre non (188vc)

(13) *Qui est ? font il. – Cil qui ja n'iert*

Sans .i. lyon, ç'ai oï dire (vv. 5012-5013)

A [remanié]
 P qui est font il · Chil qui ja n'iert (103va)
 An qui est font il ∷ cil qui ja n'iert (5015a)
 R [remanié]
 G qui est font il ∷ cil qui ja n'iert (30vb)
 C qui est font cil · cil qui ja n'iert (190b)
 S ki est font il ∷ cil qui ja n'iert (100a)
 F [manquant]
 V qui est font il ∷ cil qui ja n'iert (59vb)

(14) *Qui estes vos ? – Je sui Yvains, [...]* (v. 6278)

A qui estes vos · je sui yvains (103b)
 P qui estes vous _ je sui · y · (113vb)
 An [manquant]
 R [manquant]
 G qui estes vos ∷ je sui · y · (38b)
 C qui estes vos _ je sui · y · (194b)

S ki estes vous _ je sui · y · (107a)
F [manquant]
V qui estes vos ^{r.1} ie sui · y · (65va) *

* < · > peut-être ajouté.

(15) « [...] – *Mes ge ! – Mes ge !* » *fet cil et cil.* (v. 6351)

A mes ge · mes ge · fet cil et cil (103va)
P mes je · mes je _ fait cil et cil (114va)
An [manquant]
R [manquant]
G mais ge · mais ge · fet cil · et cil · (38vb)
C mes · je · mes je · fait cil et cil (194va)
S mais jou _ mais jou _ fet cil et cil (107va)
F [manquant]
V mes je · mes je · fet cil et cil (65vb)

(16) Et avez li vos dit de moi

Qui je sui? – Naie, par ma foi [...] (vv. 6703-6704)

A qui je sui _ naie par ma foi (104vc)
P puis li demande le non de moy
Aves nonme _ nai par ma foy [*remanié*] (117a)
An [manquant]
R [manquant]
G qui je sui · nenil par ma foi · (40vb) *
C qui je sui · naie par ma foi (195va)
S [*remanié*] (109va)
F [manquant]
V qui je me sui · nenil par foi (67vb)

* Grande espace après le premier *punctus*.